



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

CONFERENCE

Trente-troisième session

Rome, 19 – 26 novembre 2005

PROGRAMME MONDIAL DE RECENSEMENT DE L'AGRICULTURE - 2010

I. INTRODUCTION

1. La FAO se prépare à lancer le neuvième Programme mondial de recensement de l'agriculture (Recensement de l'agriculture mondiale 2010) afin d'aider les pays à planifier et effectuer leur recensement national de l'agriculture qui aura lieu durant une des années de la décennie 2006-2015.
2. Un recensement agricole est une opération statistique de collecte, traitement et diffusion de données sur la structure du secteur agricole couvrant la totalité, ou une grande partie, du pays. Il consiste habituellement à recueillir des données sur la taille des exploitations agricoles, le régime foncier, l'utilisation des terres, les superficies récoltées, l'irrigation, le cheptel, les actifs, la main-d'œuvre et les autres facteurs de production agricole. Les données fondamentales sont recueillies dans le cadre d'un inventaire complet de toutes les exploitations agricoles et des données structurelles plus détaillées sont rassemblées au moyen de méthodes d'échantillonnage. Le recensement 2010 fournit des directives concernant les concepts, les définitions, les classements et les méthodologies utilisés ainsi que l'approche intégrée aux systèmes statistiques.
3. Une centaine de pays avaient participé à la campagne de recensement en 2000, soit 84 pour cent de la population mondiale. Ces chiffres devraient augmenter pour le recensement 2010.

II. IMPORTANCE DU RECENSEMENT DE L'AGRICULTURE

4. Le recensement de l'agriculture est au cœur du système national de statistiques alimentaires et agricoles. Il est important car:
 - il fournit un point de repère pour évaluer le succès des politiques et des programmes de développement des gouvernements,

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

- il aide les gouvernements à déceler les contraintes dans le secteur agricole,
- des statistiques complètes permettent aux gouvernements d'être plus objectifs dans l'élaboration des priorités agricoles,
- les résultats obtenus permettent aux décideurs d'analyser les questions de pauvreté, de sécurité alimentaire et de parité,
- il facilite la surveillance des progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement,
- il permet d'orienter plus précisément les politiques, jusqu'au niveau des petits groupes communautaires,
- il permet de chiffrer plus précisément les différentes options en matière de politique générale,
- les méthodes statistiques permettent de quantifier les raisons pour lesquelles les agriculteurs prennent certaines décisions et de prévoir leur réponse probable aux mesures adoptées,
- les données statistiques servent de base aux prévisions sur les superficies cultivées, le cheptel, la production agricole et les approvisionnements alimentaires,
- les statistiques aident le secteur privé, y compris les agriculteurs, à prendre des décisions en matière commerciale.

III. NOUVELLES CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME MONDIAL DE RECENSEMENT DE L'AGRICULTURE 2010

5. Les nouvelles caractéristiques de ce programme sont les suivantes:

- une approche modulaire a été introduite. Les activités centrales de recensement couvrent toutes les exploitations agricoles, mais ne recueillent qu'un éventail limité de données. Des modules complémentaires se basent sur des échantillons prélevés sur ce recensement central;
- le rôle du recensement de l'agriculture dans la surveillance de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement est mis en valeur;
- les données au niveau communautaire sont englobées dans le recensement qui aborde des questions relatives à l'accès à la nourriture et à l'infrastructure rurale telles que les performances des marchés des produits agricoles;
- l'accent est mis sur l'intégration des recensements nationaux de l'agriculture et de la population pour améliorer la synergie et la rentabilité;
- une option visant l'association des recensements de l'agriculture et de l'aquaculture est incluse;
- une option visant à inclure les ménages qui ne sont pas des producteurs agricoles est envisagée;
- le contenu, les concepts, les définitions et le classement des données sont mis à jour et améliorés.

IV. INTRODUCTION D'UNE APPROCHE MODULAIRE

6. Il est prévu que les pays effectuent leur recensement agricole sous forme de modules plutôt qu'en une seule et unique opération. Le module central, de préférence basé sur un inventaire exhaustif, couvrira un éventail limité de données essentielles, nécessaires pour les décideurs nationaux et pour la base de sondage. Un ou plusieurs modules complémentaires basés sur des échantillons seront également utilisés dans le cadre du recensement pour fournir des données structurelles plus détaillées. Cette approche réduira les coûts et permettra aux pays d'élargir la gamme de données par rapport aux recensements précédents.

V. SURVEILLANCE DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

7. La surveillance au niveau des pays des progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement est devenue un élément important de l'élaboration des stratégies de développement économique et les pays sont conscients de la nécessité d'établir des indicateurs liés à ces objectifs qui deviendront une composante essentielle du programme statistique national. Ils recherchent pour cela toute une variété de sources de données et le recensement de l'agriculture est une des plus grandes collectes de données statistiques nationales entreprises par un pays, c'est pourquoi son utilisation comme source de données potentielle pour la surveillance des Objectifs du Millénaire pour le développement devrait être prise en compte dès la planification et la conception du recensement.

8. La nouvelle approche modulaire utilisée pour la campagne actuelle de recensement agricole, basée sur des activités centrales de recensement et des modules complémentaires, et accompagnée d'un programme d'enquêtes agricoles, montre l'utilité des enquêtes et du recensement agricoles comme source de données pour la surveillance des Objectifs du Millénaire pour le développement. Les pays devraient effectuer régulièrement des enquêtes agricoles, dans le cadre du recensement de l'agriculture, pour fournir des données complémentaires relatives aux Objectifs du Millénaire pour le développement qui compléteront les données recueillies lors du recensement.

VI. DONNÉES AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE

9. Les données au niveau communautaire (village ou commune) peuvent servir à examiner l'infrastructure et les services disponibles pour les exploitations et aider à formuler, exécuter et évaluer des projets communautaires. Des données indiquant si la communauté est sujette aux catastrophes naturelles ou aux pénuries vivrières saisonnières peuvent également être utiles pour une analyse de la sécurité alimentaire. La collecte des données au niveau communautaire peut englober des données concernant l'agriculture qui ne seraient pas recueillies auprès des exploitations, comme l'étendue des terres communautaires.

10. Étant donné la forte demande de données de niveau communautaire, une composante communautaire a été incluse dans le recensement 2010 et les pays sont invités à intégrer cette composante en fonction des conditions locales et des données nécessaires.

VII. INTÉGRATION DES RECENSEMENTS AGRICOLES ET DÉMOGRAPHIQUES

11. Les recensements nationaux sont des initiatives de grande envergure extrêmement coûteuses. Il existe de nombreux points communs entre le recensement de la population et du logement et le recensement de l'agriculture. C'est pourquoi la FAO collabore étroitement avec la Division des statistiques des Nations Unies pour trouver le moyen de renforcer les liens entre ces deux activités afin d'épargner sur les coûts et d'accroître l'utilité des données. Ces points communs sont les suivants:

- utilisation de concepts, définitions et classements communs;
- partage de la documentation;
- utilisation du recensement démographique comme cadre pour le recensement agricole;
- utilisation des données relatives à l'agriculture provenant du recensement démographique;
- recueil de données complémentaires sur l'agriculture dans le recensement démographique;
- intégration des données provenant des deux recensements;

- conduite des deux recensements comme une opération de terrain conjointe.

12. Le recensement 2010 souligne qu'il importe, dès les premiers stades du processus de planification des opérations, de chercher le moyen de coordonner les différentes activités nationales et de les prendre en compte dans l'élaboration des plans statistiques nationaux. Les pays devront prendre les mesures administratives nécessaires pour assurer une étroite collaboration entre les équipes chargées du recensement et veiller à exploiter toutes les possibilités de coordination.

VIII. INTÉGRATION DES RECENSEMENTS DE L'AGRICULTURE ET DE L'AQUACULTURE

13. Dans beaucoup de pays, l'aquaculture acquiert une importance toujours plus grande et il y a un besoin accru de données sur la structure du secteur de la production aquacole. De nombreux pays souhaiteraient relier l'aquaculture à l'agriculture en menant conjointement les recensements de l'agriculture et de l'aquaculture.

14. L'agriculture et l'aquaculture sont considérées comme étant étroitement liées, car:

- l'aquaculture comporte l'élevage de poisson en captivité ou la culture de plantes aquatiques, opérations analogues à l'élevage d'animaux ou à la culture de plantes dans le système de production agricole;
- l'aquaculture est souvent intégrée à la production agricole, comme dans le cas de la pisciculture associée à la riziculture;
- l'aquaculture et l'agriculture partagent habituellement les mêmes intrants, tels que machines et main-d'oeuvre.

15. Outre les liens étroits unissant l'agriculture à l'aquaculture, il y a d'autres avantages à effectuer des recensements conjoints de l'agriculture et de l'aquaculture:

- réduire le coût de la collecte des données pour les deux recensements;
- aider à intégrer les données de l'agriculture et celles de l'aquaculture, pour une analyse plus vaste des données des deux recensements;
- faciliter l'application de concepts et de définitions standard dans les deux types de recensements;
- simplifier l'organisation grâce à la présence d'une seule équipe chargée de l'inventaire qui serait responsable de la collecte des données pour les deux types de recensements.

16. Le recensement 2010 offre la possibilité d'effectuer un recensement de l'aquaculture parallèlement au recensement de l'agriculture pour couvrir toute la production aquacole. Si l'aquaculture est une activité économique importante pour eux, les pays sont vivement encouragés à profiter de cette possibilité.

IX. INCLUSION DES MÉNAGES QUI NE SONT PAS DES PRODUCTEURS AGRICOLES

17. Pour l'étude du cadre socioéconomique, en particulier dans le secteur agricole, il pourrait être utile de recueillir des informations sur les ménages non agricoles aussi bien que sur les ménages agricoles. Le recensement 2010 fournit des orientations aux pays qui souhaiteraient adopter cette approche.

X. MISE À JOUR DES DONNÉES: CONTENU, CONCEPTS, DÉFINITIONS ET CLASSIFICATIONS

18. La liste des points qu'il est recommandé d'inclure dans le recensement 2010 a été élargie et mise à jour en même temps que les concepts, les définitions et les classifications. Il convient de noter en particulier l'introduction des concepts de sous-exploitation et sous-exploitant qui permettent de mieux comprendre les pratiques de gestion utilisées sur l'exploitation et de mieux refléter le rôle des femmes dans l'agriculture.

XI. ACTIVITÉS FUTURES

19. La FAO se propose de produire une série de publications sur les recensements et les enquêtes agricoles couvrant toute l'étendue des statistiques nécessaires à la planification et à l'élaboration des politiques agricoles. La première publication de cette série, qui sortira en novembre 2005, présente le Programme mondial de recensement de l'agriculture 2010.